



Lettre ouverte.....

Monsieur le Directeur,

Vous avez convoqué le Comité Technique Local le 5 février 2019, puis le 11 février 2019 avec à l'ordre du jour une information sur le « Télétravail » qui doit débuter dans le département en avril 2019.

Dans cette période de mobilisation les représentants FO-DGFIP13 ont boycotté ce comité.

Le 13 décembre 2018, le Directeur Général a présenté, lors de la réunion des N°1 à laquelle vous avez participé, l'organisation du réseau DGFIP à l'horizon 2022.

Depuis nous savons que chaque DRFiP, DDFIP, doit faire remonter à la Direction Générale ses propositions pour le 15 février au plus tard ! À quel moment, Monsieur le Directeur, comptez-vous nous en parler ? Lors d'un « CTL spécial » traitant uniquement du sujet baptisé «Géographie revisitée » ?

Ou comme a votre habitude, vous allez jouer la montre et une fois votre projet ficelé et validé par le DG ,vous nous demanderez courant mars 2019 notre avis ici dans cette instance. Cet avis qui au passage ne sera qu'une formalité administrative de plus, mais dont vous ne tiendrez pas compte, comme c'est de coutume depuis de nombreuses années.

Cette situation nous révolte au plus haut niveau Monsieur le Directeur. Et nous allons vous expliquer pourquoi.

Selon la Direction Générale,

moins 13 % des effectifs d'ici 2022, soit moins 325 agents dans les Bouches du Rhône

- la notion de proximité devra être remplacée par celle d'accessibilité, ce qui se déclinera ainsi : travail à distance (et non télétravail), maisons des services au public, permanences, bus DGFIP, suppression de l'accueil au fil de l'eau par une généralisation de l'accueil sur RDV.

- le réseau des trésoreries devra s'organiser sur une logique « back-office / front-office », avec des « back-offices » de grande taille (1 à 3 par département), localisés dans les villes moyennes pour que ce resserrement du réseau soit (dixit la Direction Générale) acceptable, et un « front-office » pour assurer la mission de conseil et d'expertise.

- le secteur hospitalier sera regroupé sur des postes comptables de grandes tailles (50 personnes maximum) rattachés aux groupements hospitaliers de territoire dits GHT.

- les services de la gestion fiscale devront également se regrouper avec des SIP et des SIE d'une taille maximum de 50 personnes, un nombre restreint de SPF (120 pour tout le territoire) et une remise en cause des PRS avec la transversalité du recouvrement forcé.

Tout ce projet de liquidation de la DGFIP, nous le rejetons tant sur le fond que sur la forme !

Depuis trop longtemps, nos gouvernants, nos directions nationales et locales, bafouent le dialogue social et les corps intermédiaires !

Ne vous étonnez donc pas que la colère des citoyens s'exprime alors par d'autres moyens, bien plus dangereux pour l'avenir de notre République et notre avenir à tous.

Monsieur le Directeur, vous vous dites attaché depuis votre arrivée dans ce Département au dialogue social. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous exigeons de votre part honnêteté et transparence sur la déclinaison de ce projet dévastateur dans notre département.

.En conclusion, **FO DGFIP13 condamne** cette politique de destruction du service public, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice de toutes nos missions.

La DGFIP de demain voulue par ce gouvernement est une DGFIP rabougrie, vidée de sa substance et sous-dimensionnée !

Monsieur Le Directeur, défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens, voilà l'urgence, parce que nous soutenons que renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République.

Les élus FO-DGFIP 13 en CTL : Marie-Laure SOLANO, Xavier CHATELAIN